



QUE FAIT LA COMMUNE POUR SES ECOLES ?

La question vient d'être posée. Elle mérite quelques éclaircissements.

Nos concitoyens savent-ils que les écoles Bel air et Marcel Fournier accueillent en moyenne 160 élèves chaque année, dans des structures déjà anciennes, qui nécessitent un entretien permanent (on notera pour les gros travaux que les toitures des deux écoles et la cour de la maternelle sont neuves).

Pour faire fonctionner ces deux établissements, il faut savoir que la Commune prend en charge :

- L'organisation de la cantine (40 repas par jour)
- L'organisation du transport par bus des enfants du quartier de Buxières à la pause méridienne
- L'organisation des NAP pour 138 élèves encadrés par 15 intervenants, 3 heures par semaine
- La prise en charge du transport à la piscine de Chaumont des classes de CP et Grande Section Maternelle à raison de 10 séances chacune, par le bus communal
- L'octroi d'une subvention substantielle pour les fournitures scolaires
- Les subventions pour les voyages et les séjours (classe de neige)
- Les aides aux manifestations sportives (challenge MEUNIER - cross de secteur)
- Les fournitures de mobilier et équipements nécessaires aux activités de l'école (photocopieur, ordinateurs, téléphone, manuels scolaires)
- Les interventions fréquentes des services administratifs et de tous les services techniques pour l'entretien et les réparations (chauffage - électricité - eau, etc...)
- L'emploi de 2 ATSEM à la maternelle Bel Air
- Le service de ménage (3 heures par jour par école)
- La surveillance des entrées/sorties à l'école élémentaire

La mission de toute l'Equipe Communale est de répondre aux besoins des écoles et de veiller à leur bon fonctionnement.

Dernier investissement important à l'école Marcel Fournier :

L'installation de 5 tableaux blancs interactifs, avec les équipements multimédias associés.



Les enseignants remercient vivement la Municipalité et rappellent que le numérique à l'école est essentiel pour avancer et préparer l'avenir des enfants.

Annie WYSOCKI
Responsable de la Commission des Ecoles